

République française
 Département de la Haute-Savoie
 Arrondissement de Thonon- Les- Bains
 Commune de CERVENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE LA COMMUNE DE CERVENS

Envoyé en préfecture le 25/11/2024
 Reçu en préfecture le 25/11/2024
 Publié le 25/11/2024
 ID : 074-217400530-20241119-D2024_45-DE

SEANCE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2024 à 19H30

Convocation
 du 14/11/2024

L'an deux mille vingt-quatre le dix-neuf novembre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de CERVENS dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Maire.

Nombre de conseillers :
 En exercice : -- 13
 Quorum : ----- 07
Présents : ---- 08
 Absents : ----- 05
 Pouvoirs : ----- 01
 Votants : ----- 09
VOTE
 Pour : ----- 09
 Contre : ----- 0
 Abstentions : -- 0

Etaient présents : CALLENDRIER Michele / CHATEL Christophe / DECOMBARD Coralie / MASSON Thibault / NOEL Ruta / PROFFIT Thierry / THOMAS Gil/ VUARGNOZ Catherine.

Absents : CHATEAU Baptiste, FAVRAT Florent, KELLER Sophie, LEYDIER Serge, SANDRAL Linda,

Pouvoirs : Sophie KELLER a donné pouvoir à Michèle CALLENDRIER

Secrétaire de séance : Michèle CALLENDRIER

Tarifs Communaux

OBJET : Révision des Tarifs communaux applicable au 1^{er} janvier 2025.

Délibération N°2024-45

LE MAIRE EXPOSE aux conseillers la proposition de révision des tarifs communaux prenant en compte l'indice INSEE IPC (indice des prix à la consommation) paru en septembre 2024 et indiquant une hausse de 1.1% sur un an.

Délibération Certifiée exécutoire,
 Télétransmise
 Le : **25 NOV. 2024**
 Reçue en Préfecture
 Le : **25 NOV. 2024**
 Publié sur le site de la commune
 Le : **25 NOV. 2024**
 Le Maire Gil THOMAS

Il rappelle la délibération du conseil municipal n°2023/58 du 12/12/2023 portant sur la révision des tarifs communaux pour l'année 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL, entendu cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

⇒ VOTE la révision des tarifs communaux applicable au 1er janvier 2025 tels que listés ci-après :



DIVERS TARIFS COMMUNAUX EN €				
OBJET	DESCRIPTIF		Année 2025	Année N-1
Photocopies aux administrés	1-A4	N/B	0.15	Inchangé
		C	0.20	Inchangé
	1-A3	N/B	0.30	Inchangé
		C	0.40	Inchangé
Photocopies aux associations de Cervens	1-A4	N/B	0.10	
		C	0.15	
	1-A3	N/B	0.20	
		C	0.30	
Documents cadastraux	Plans		2	Inchangé
	Relevé de propriété		4	
Badge sécurisé	En cas de perte ou de détérioration		46	45
Liste électorale	Quel que soit le support		22	Inchangé

OBJET	DESCRIPTIF	Année 2025	Année N-1	
Occupation du domaine public	Emplacement taxi	240	237	
	Terrasse m ² et vente au déballage	25	Inchangé	
	Appareils	Par appareil	122	121
	Cimetière communal	m ² Concession ou caveau	152	150
Bois de chauffage coupe sur pied	M3 de bois	12	inchangé	
Contribution UFOVAL	Par jour et par enfant	4.50	4.3	

TARIFS EN € DES LOCATIONS DE SALLES COMMUNALES				
LIEU	DESCRIPTIF		Année 2025	Année N-1
Salle polyvalente	Particuliers habitant Cervens		196	194
	Particuliers résidant à l'extérieurs à Cervens		4 242	4 196
	Podium	Entier	110	109
		½ podium	56	55
Salle du LAC	Particuliers habitant Cervens		91	90
	Particuliers résidant à l'extérieurs à Cervens		2 121	2 098
Salle du Verger et salle d'activité	(La journée)	De Cervens	69	68
	Dans le cadre de stages organisés par des chefs d'entreprises ou des personnes exerçant des professions libérales	Extérieurs à Cervens	143	141

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Gil THOMAS

La secrétaire
Michèle CALLENDRIER

